

**BIJZONDERE COMMISSIE BELAST MET HET ONDERZOEK OVER CONGO-VRIJSTAAT (1885-1908)
EN HET BELGISCH KOLONIAAL VERLEDEN IN CONGO (1908-1960), RWANDA EN BURUNDI
(1919-1962), DE IMPACT HIERVAN EN DE GEVOLGEN DIE HIERAAN DIENEN GEGEVEN TE
WORDEN**

* *
*

DOC 1462/003 VERSLAG VAN DE DESKUNDIGEN Bijlage nr. 1 Contribution de l'École d'Histoire de l'UNILU (Université de Lubumbashi) au rapport du Groupe d'experts qui assiste la Commission spéciale du Parlement belge chargée de traiter du passé colonial de la Belgique.

**UNIVERSITE DE LUBUMBASHI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DES SCIENCES HISTORIQUES**

Contribution de l'École d'Histoire de l'UNILU au rapport du Groupe d'experts qui assiste la Commission spéciale du Parlement belge chargée de traiter du passé colonial de la Belgique.

Le mercredi 14 octobre 2020, il s'est tenu au Séminaire d'Histoire sous la modération du Professeur John Issingi Ndaba une séance de travail où le Professeur Dibwe dia Mwembu Donatien a lu et commenté devant les historiens de l'École d'Histoire de l'UNILU, la demande provenant du Groupe d'experts chargé d'assister la Commission spéciale du Parlement belge traitant du passé colonial de la Belgique.

Il était question dans la demande formulée que le personnel enseignants-chercheurs du Département des Sciences historiques de l'Université de Lubumbashi puisse discuter et dégager une contribution à envoyer à ce Groupe d'experts, notamment :

- Sur les points de consensus et de désaccord dans l'historiographie sur le passé colonial belge ;
- Sur l'évaluation initiale de l'état et de l'accessibilité des archives au Congo ou à Lubumbashi ;
- Sur les recommandations pour les phases suivantes du travail de la commission, qui débutera après l'achèvement du rapport initial au 1^{er} octobre 2020.

Après l'exposé du Professeur Dibwe, un tour de table d'échanges entre participants a eu lieu. A son issue, le Professeur John Issingi a émis le vœu qu'une commission ad hoc qui

travaillerait sur la question soit mise sur pied. Pour sa part, le Professeur Dibwe dia Mwembu a suggéré aux participants que ce soit le Professeur Nkongolo Funkwa Guillaume (gnkongolo@gmail.com) qui rédige un texte quant à ce, à soumettre à la séance prochaine. Ce qui a été acté. Le Professeur Nkongolo Funkwa a soumis à la séance du mercredi 4 novembre 2020 un texte qui a été enrichi par l'assistance.

Cela étant, la contribution de l'École d'Histoire de l'Unilu s'articule sur deux points : 1. La contribution proprement-dite, 2. La mise au point.

1. Contribution du Département d'Histoire de l'Unilu :

A. Sur les points de consensus et de désaccord dans l'historiographie sur le passé colonial belge, plus précisément :

a. Les matières ou questions prioritaires à traiter

L'École d'Histoire de l'Unilu suggère sans que ceci ait un caractère exhaustif, et sans insister sur les points de consensus, les matières ou questions prioritaires de désaccord suivantes :

- au plan économique (les nombreux contentieux économiques depuis l'époque léopoldienne à ce jour en passant par le fameux contentieux belgo-congolais non vidé en 1965 ou bradage et confiscation du patrimoine industriel, immobilier et mobilier) ;
- au plan démographique (le contentieux démographique ou l'affaire du génocide au Congo entre 1885 et 1910 ; la migration organisée et la transplantation des populations des pays voisins de l'Est vers le Kivu, source des conflits ayant déstabilisé et qui endeuillent encore jusqu'à ce jour cette région du pays soit 6 millions des morts selon l'ONU—voir entre autres Rapport Mapping) ;
- au plan sanitaire (le lourd contentieux du second génocide contre les Congolais entre 1957-1960-1981 au travers de la responsabilité de l'État colonial belge qui autorisa le Dr Hilary Koprowski et les laboratoires Wistar de Philadelphie, d'utiliser les Congolais comme des cobayes dans la vaccination de 330 mille d'entre eux au moyen d'un vaccin anti-polio à base de matériel biologique des reins de chimpanzé infecté du virus VIS, campagne ayant été documentée comme point de départ de l'origine du virus VIH et de la pandémie du Sida ; toujours sur le plan sanitaire, la responsabilité de l'Institut des maladies tropicales d'Anvers (Belgique) dans le rejet des études du jeune Dr Jérôme Munyangi dans les années 2015-2016 sur les plantes Artemisia annua et Artemisia afra, plantes qui, si elles étaient vulgarisées et plantées dans chaque parcelle et utilisée contre le paludisme, sont susceptibles de faire disparaître la malaria qui décime nos populations au jour le jour).

- sur le plan militaire (les dettes de guerre de la Belgique envers le Congo pour la participation de ce dernier à sa libération durant les deux Guerres mondiales) ;
- sur le plan politique (les mauvais choix de politique ou le triomphe des coloniaux belges anti-développement du Congo sur les coloniaux belges pro-développement du Congo entre 1908 et 1945 et entre 1957 et 1960 voire au-delà ; la politique de corruption et de déstabilisation du Congo à l'indépendance (1959-1965) et ses conséquences ; la politique de déstructuration-restructuration au profit de l'État colonial, du pouvoir politique traditionnel congolais, engendrant des conflits successoraux interminables sur plusieurs décennies).
- sur le plan juridique (l'injustice et la fraude dans la succession d'État à État commises par l'État belge en 1908 et en 1960, celui-ci s'étant à chaque fois bien servi sur l'actif tout en rejetant sur le Congo le passif ou les dettes publiques de l'exploitation colonial) .
- sur le plan culturel (le préjudice relevant du blocage volontaire de la formation d'une élite dans la colonie ou pas d'élites, pas de problèmes ; le contentieux des œuvres d'art et archéologiques (patrimoine culturel, matériel et immatériel) emportés et stockées dans les musées européennes ; la perte des précieuses connaissances de la médecine traditionnelle ou de la pharmacopée ; l'acculturation).
- Sur le plan foncier (la spoliation des terres faussement qualifiées de terres vacantes et leurs conséquences).

b. Sur qui devraient être impliqués

Pour l'École d'Histoire de l'Unilu, les historiens belges et les historiens congolais devaient être impliqués à titre égal, de même les parlements de deux pays, les autres experts juristes, économistes ...de deux pays, les responsables des archives de deux pays, les témoins et acteurs de l'histoire de deux pays, la Belgique et la RD Congo.

c. Sur nos attentes par rapport aux processus

Pour l'École d'Histoire de l'Unilu, le travail doit aboutir à :

- La réécriture de l'histoire réelle (et non l'histoire officielle) du Congo colonial et néocolonial, ce, en recourant aux archives classifiées et non autorisées d'accès à ce jour ; il doit aboutir à mettre en lumière tous les contentieux militaire, sanitaire, financier, politique etc., restés cachés et non vidés fautes d'accès aux vraies archives.
- L'établissement par les parlements de deux pays de manière séparée des responsabilités sur les torts subis ;
- Évaluer les réparations et compensations ;
- Élaborer les formules de réconciliation durable entre les deux peuples.

B. Sur l'évaluation initiale de l'état et de l'accessibilité des archives au Congo ou à Lubumbashi.

L'École d'Histoire de l'Unilu donne l'information suivante. De prime abord, il y a au Congo en général et à Lubumbashi en particulier, très peu d'archives sur les questions pouvant faire consensus ou désaccord entre historiens pro et anti-colonisation. Néanmoins, pour le peu qui existe, il ne peut se poser un problème d'accessibilité. Ce peu d'archives qui existent, ce sont notamment : les archives de la Gécamines, les archives de la SNCC, les archives du cadastre ou des affaires foncières, les archives de la Direction de province, les archives des Affaires coutumières de la Division provinciale de l'Intérieur et des Affaires coutumières ...)

C. Sur les recommandations pour les phases suivantes du travail de la commission, qui débutera après l'achèvement de ce rapport initial au 1^{er} octobre 2020

Sur cette question, notre École y a déjà répondu dans ses recommandations sur le processus (cf. notre point 1. A. c.).

D. Sur qui achèvera ce travail

L'École d'Histoire de l'Unilu estime que pour aboutir à la vraie réconciliation, il importe qu'à chaque étape du processus, les experts et les parlementaires de deux pays travaillent ensemble. Les deux nations se sentiront ainsi concernées par les résultats de travaux de cette Commission spéciale. Une réconciliation clé en main offerte par une partie s'estimant plus forte que l'autre risque de ne pas être porteuse d'avenir souhaité.

2. Mise au point des historiens du Département d'Histoire Unilu

Les historiens du Département d'Histoire de l'UNILU ne sont pas dupes :

- a. Ils considèrent que si les travaux de la Commission spéciale du Parlement belge sur le passé colonial de la Belgique restent comme tels dans leurs objectifs, dans leurs processus, comme dans leurs attentes, ils (les historiens du département), comme lors de la Commission Lumumba de

1999, ne seront ravalés qu'au rang de simples témoins locaux, à la place de celui d'experts.

- b. Les historiens du Département considèrent que sans l'accès équitable des historiens de deux pays aux archives secrètes ou classifiées en Belgique renfermant des renseignements sur les contentieux coloniaux, cette commission aura raté son objectif et sa raison d'être. Des mécanismes de mise à disposition de ces archives doivent être étudiés et mis en œuvre (site web, envoi de disques DVD ou des disques durs externes etc...)
- c. Les historiens du Département estiment que le vœu exprimé par le Président de la République démocratique du Congo Félix-Antoine Tshisekedi lors de son discours du 30 juin 2020 souhaitant « que notre histoire commune avec la Belgique soit écrite par des historiens des deux pays » aurait été la meilleure voie, si la finalité est de « chercher à renforcer les liens entre nos deux pays sans renier notre passé commun, mais dans l'objectif de préparer un avenir radieux et harmonieux ». Ce qui n'est pas le cas présentement.

Fait à Lubumbashi, le 06/11/2020

Pour l'École d'Histoire de l'Université de Lubumbashi,

Professeur DIBWE dia MWEMBU Donatien